



AGRILOCAL « AU PRÉ DE LA FERME » DU 25 FÉVRIER AU 15 MARS 2019

L'association nationale Agrilocal organise pour la seconde année consécutive l'opération la semaine « Au pré de la ferme », à laquelle le Conseil départemental du Cher participe via la plateforme Agrilocal18.

Les objectifs de cette opération

- Organiser durant 3 semaines (du 25 février au 15 mars 2019) des événements à destination des acheteurs de la restauration collective (élus, principaux, gestionnaires, cuisiniers, etc.),
- Mettre à l'honneur les producteurs et artisans des territoires,
- Créer du lien de proximité,
- Sensibiliser, échanger, sur les enjeux du manger local,
- Mettre en avant l'engagement national de l'association Agrilocal (et par extension, celui de ses départements adhérents) dans l'accès à une alimentation de qualité et de proximité.

Principe de cette opération

Pour cette semaine, l'association nationale propose aux départements participants d'organiser des « journées portes ouvertes » sur des exploitations agricoles (maximum 3), engagées dans Agrilocal.

Concrètement dans le Cher

Pour le Département du Cher, l'ambition de cette opération est de sensibiliser tous les établissements acheteurs inscrits ou non, au dispositif Agrilocal.

Les trois exploitations qui se sont portées volontaires pour ouvrir leurs portes :

- **Mardi 26 février 2019 de 9h à 12h : l'EARL La Belle de Berry**
21 route de Bourges à **Bengy-sur-Craon**

Exploitation de colza, tournesol, lin ; adhérente depuis 2016.
Cette exploitation est spécialisée dans la transformation des céréales en huiles vierges de 1ère pression. De qualité gastronomique, ses huiles et vinaigrettes 100% naturelles sont sans arôme ni conservateur ajouté.

- **Lundi 4 mars 2019 de 15h30 à 18h : l'EARL Chèvrerie de la Tour**
Entre **Neuvy-deux-Clochers et Crézancy-en-Sancerre** (en face de la Tour de Vesvre)

Exploitation de polyculture, caprin, fromage ; adhérente depuis 2017
Située dans le Pays Fort, cette petite exploitation de 180 chèvres autoproduit la majeure partie de l'alimentation des animaux, fabrique et livre des fromages toute l'année. Elle s'inscrit dans la tradition fromagère de l'AOP Chavignol (appellation d'origine protégée).

COMMUNIQUE de PRESSE

Lundi 11 février 2019

- **Mercredi 6 mars de 9h à 12h : entreprise Les Gourmandes Bio**

« La Villeneuve » à **Feux**

Exploitation de céréales ; adhérente depuis 2018

Cette entreprise familiale est engagée en agriculture biologique depuis 10 ans (label AB). Elle propose une gamme de pâtes sous la marque « les Gourmandes bio », fabriquées de manière artisanale à partir d'un mélange de blé dur et de blé tendre, cultivés sur la ferme.

Ces journées sont ouvertes à tous.

Agrilocal en chiffres dans le Cher

- ✓ 620 967 € de chiffre d'affaires réalisés en 2018, soit 12 fois plus qu'en 2016 (51 458) qui se répartissent comme suit :
 - 31 % d'entreprises locales
 - 29 % d'agriculteurs
 - 38 % d'artisans
 - 2 % d'autres fournisseurs
- ✓ Le volume en kg des achats se répartit comme suit :
 - 54 % de produits laitiers
 - 26 % de viandes
 - 8 % de légumes
 - 9 % de fruits
 - 3% en épicerie
- ✓ 36 acheteurs actifs sur la plateforme au 31/12/18 dont 21 sont des collèges
- ✓ 86 fournisseurs inscrits, dont 65% sont actifs.

Rappel du fonctionnement d'Agrilocal18

La plateforme Agrilocal18 s'adresse à tous les acteurs publics ou associatifs ayant des missions de service, et à tous les producteurs et entreprises départementales (artisans et entreprises locales).

La plateforme est simple d'utilisation, intuitive, rapide et gratuite.

Le Conseil départemental du Cher dispense des formations afin d'accompagner toutes les personnes qui souhaitent utiliser l'outil et développer les circuits de proximité dans leur restauration.

Contact : agrilocal18@departement18.fr ou par tél. : 06.87.30.65.97
www.agrilocal18.fr



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CHER

1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322

18023 BOURGES CEDEX

Contact presse : Sandrine Pain Tél. 02 48 27 81 96

sandrine.pain@departement18.fr

